

Période législative 2013/2017
Année académique 2015-2016

**PROCÈS VERBAL N° 2
DE LA SÉANCE DU CONSEIL PARTICIPATIF**

Jeudi 29 octobre 2015 12h15 – 13h45

Prénom	Nom	Présents-es	Excusés-es	Absents-es
Edoardo	ALTAMURA		X	
Lucio	BACCARO		X	
Patrick-Yves	BADILLO	X		
Sandrine	BILLEAU BEUZE	X		
Liala	CONSOLI	X		
Blaise	DUPUIS	X		
Juan	FLORES ZENDEJAS	X		
Romain	GAUTHIER	X		
Roy	GAVA			
Matteo	GIANNI	X		
Frédéric	GIRAUT	X		
Leah	KIMBER		X représentée par R.Gava	
Annabelle	LEVER		X	
Marthe	NICOLET	X		
Anne	SGARD		X représentée par F.Giraut	
Quentin	STAUFFER	X		
Frédéric	VARONE	X		
Sebastian	ZELADA CABRERA	X		
Jonathan	ZUFFEREY	X		

Assistent à la séance :

Bernard DEBARBIEUX, doyen,
Delphine GARDEY, vice-doyenne,
Jonas PONTUSSON, vice-doyen
Laurence BONAPERÀ, administratrice
Nadine WASER, adjointe de l'administratrice
Gaëtan CLAVIEN et Mathieu PETITE, conseillers aux études
Sandro GIOVO, procès-verbaliste

Deux demandes de procuration ont été transmises :

Leah KIMBER donne procuration à Roy GAVA
Anne SGARD donne procuration à Frédéric GIRAUT

1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité avec une proposition de divers sur l'allocation des bureaux des associations d'étudiants

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2015

Le président souhaite la bienvenue à Mme Liala Consoli qui rejoint à nouveau le Conseil Participatif

Le PV est approuvé à l'unanimité

3. Rapport de la commission d'enseignement sur les masters 2016

A la faveur de plusieurs séances, dont une élargie à des représentants de CS de masters organisée le 7 septembre, la commission de l'enseignement a analysé l'offre de masters de la faculté et réfléchi à quelques directions selon lesquelles cette offre devrait évoluer prochainement.

Diagnostic : les masters de la Faculté ont l'avantage de proposer une diversité de thèmes et de disciplines, par contre peu de stages et de travaux de recherche.

L'enjeu et la finalité consistent aujourd'hui à établir un message plus clair en termes de visibilité et de cohérence de l'offre, de même que de faciliter la mobilité inter-universitaire.

Propositions :

- Masters sur 120 crédits
- Spécialisations, orientations plus professionnalisantes et certificats
- Contenus de formations passant de 3 à 6 crédits

Le document est discuté en séance dans ses grandes lignes et des réserves sont émises.

Le corps des étudiants :

Trouve qu'il serait préférable d'attendre de voir les conséquences de la réforme des Bachelors avant de se lancer dans une nouvelle réforme des Masters. Il s'interroge sur la motivation de cette réforme et demande au Doyen si elle est motivée par des considérations budgétaires. Le Doyen indique que les préoccupations étaient uniquement académiques. La Faculté a été informée que des coupures budgétaires seraient à prévoir, mais pour l'instant aucun signal n'indique qu'elles auront lieu en 2016 et aucune autre indication n'a été transmise.

La proposition de passer les enseignements à 6 crédits minimum :

- Craint une perte de contenu des cours
- Craint une perte de présentiel
- Craint un manque d'interaction entre les étudiants et les profs.

La proposition de passer tous les masters à 120 crédits.

- Pense qu'il aura un master avec plus de crédits mais avec un enseignement moins bon
- N'est pas vraiment favorable mais n'a pas d'avis tranché

Le corps des CER :

La proposition de passer les enseignements à 6 crédits minimum :

- Craint que l'augmentation de 3 à 6 crédits « repose sur les assistants ».

Certificats

- Relève que la filière certificats pourrait être plus attractive que les autres, car elle implique deux diplômes

Le corps des PAT :

L'harmonisation des mémoires à 30 crédits, et la différenciation entre mémoires type recherche et mémoires capitalisant sur une expérience de stage

- s'interroge sur la différence au niveau du contenu entre un stage académique et un stage professionnel, compte tenu du fait que ces stages s'inscrivent de toute façon dans une formation universitaire privilégiant la recherche académique. Plus généralement, il relève l'avantage d'uniformiser les procédures administratives des stages entre les départements et instituts.

Le corps professoral :

La proposition de passer les enseignements à 6 crédits minimum :

- Le corps des professeurs est plutôt favorable, sauf pour le Master en journalisme et communication pour les cours donnés par l'Université de Neuchâtel.

La proposition de passer tous les masters à 120 crédits.

- A l'exception de la science politique, le corps des professeurs est plutôt favorable.

L'harmonisation des mémoires à 30 crédits, et la différenciation entre mémoires type recherche et mémoires capitalisant sur une expérience de stage

- Un professeur s'interroge sur l'utilité d'avoir un stage de 1 mois (12 ECTS) qui semble beaucoup trop court pour « être intéressant »

Le décanat relève que le devenir du contenu des cours et l'opérationnalisation des cursus reviendraient aux comités scientifiques, cela en tenant compte de possibles coupures budgétaires à venir et compte-tenu que les budgets 2017-2019 ne sont pas acquis. Néanmoins, le développement des Masters thématiques ou disciplinaires renforcerait l'identité facultaire, de même que les certificats permettraient une meilleure allocation des ressources en évitant les doublons et recoupements.

4. Modification du règlement d'études et plan d'études de la maîtrise spécialisée pluridisciplinaire en études asiatiques (MASPEA)

Le CP accepte à l'unanimité cette modification

5. Nouvelle composition du comité scientifique du doctorat en sociologie

Prise d'effet le 01.11.2015

Prof. Mathilde Bourrier (directrice)

Prof Lucio Baccaro

Dr. Cornelia Hummel, MER

Leah Kimber, assistante DIP, doctorante

Maxime Felder, assistant sur fonds, doctorant

Mathieu Petite, conseiller aux études

Le CP accepte à l'unanimité cette nouvelle composition.

6. Nouvelle composition du comité scientifique de la maîtrise universitaire en Développement territorial

Corps professoral

Rémi Baudoui (UNIGE)

Hy Dao (UNIGE)

Laurent Daune (hepia)

Frédéric Giraut (UNIGE)

Laurent Matthey (UNIGE) — Directeur

Nicolas Pham (hepia)

Pierre-Alain Rumley (UNINE)

Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

Nicole Efrancey (CAE)

Yannick Rousselot (Assistant)

Le CP accepte à l'unanimité cette nouvelle composition.

7. Modification du comité scientifique du baccalauréat universitaire en histoire économie et société

Prof Mary O'SULLIVAN – Directrice

Prof Lucio BACCARO

Prof Juan FLORES

Prof Pilar NOGUES-MARCO

Prof Jonas PONTUSSON

CAE : Gaetan CLAVIEN

CER : Jean-Michel ROCHAT (MA)

ETU : Céline Clerc et David Obrist

Le CP accepte à l'unanimité cette proposition.

8. Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise universitaire en histoire économique internationale et en histoire économique internationale orientation géographie.

Prof. Juan FLORES ZENDEJAS (Directeur)

Prof. Pilar NOGUES-MARCO

Prof. Mary O'SULLIVAN

CAE: M. Gaetan CLAVIEN

CER: M. Edoardo ALTAMURA (Post-doc) et M. Christophe FARQUET (MA)

ETU: M. Sebastian ZELADA

Le CP accepte à l'unanimité cette nouvelle modification.

9. Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en histoire économique et sociale

Prof. Juan FLORES ZENDEJAS
Prof. Pilar NOGUES-MARCO
Prof. Mary O'SULLIVAN (Directrice)
CER : M. Jean ROCHAT
CAE : M. Gaetan CLAVIEN
ETU :

Le CP accepte à l'unanimité cette nouvelle modification

10. Modification de la commission de l'égalité

Prof. Jonas Pontusson (président)
Prof. Marylène Lieber
Prof. Jean-François Staszak
CER : Cornelia Hummel et Adrien Remund
Etu : Nesrine Ghulam (remplace Aline Acevedo)

Le CP accepte à l'unanimité cette nouvelle modification

11. Modification de la commission de la bibliothèque

Présidence : Prof. Delphine Gardey
Prof. André Ducret
Prof. Laurent Matthey
Nouveau membre :
Diego Burgueno (ETU)

Le CP accepte à l'unanimité cette nouvelle modification

12. Questions au Décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 26 octobre 2015)

a) *Quelle est la position du décanat concernant la possible baisse des taux d'engagement des chargés de cours ? D'après la Commission du personnel, l'application dépend uniquement des décanats.*

Comme indiqué lors du précédent CP, "l'équipe rectorale précédente avait demandé aux différents doyens que la rémunération des chargés de cours et d'enseignements soit diminuée. A ce moment-là, les pratiques facultaires étaient très différentes les unes des autres. Au vu de ces différences, la remarque du rectorat semblait viser notre faculté parmi d'autres. Cependant, depuis la nomination de la nouvelle équipe rectorale, aucune information à ce sujet ne lui a été transmise. Le décanat informera le CP dès qu'il aura de plus amples informations. Entre temps, les taux de rémunération des nouveaux chargés de cours et d'enseignement (et non de celles ou ceux qui sont actuellement sous ce statut) ont été réévalués ou/et les cahiers des charges ajustés en conséquence." Le Doyen avait le sentiment qu'il y avait des confusions entre les statuts. Pour les chargés de cours ça peut être une personne extérieure à l'Université ou un

Maître Assistant de la Faculté qui donne un cours et qui participe à la vie de la Faculté. Le Doyen trouve anormal de payer aussi cher les deux statuts. Le Doyen propose de mettre en place une commission qui étudierait les différents statuts.

- b) *En septembre, plusieurs assistants-es suppléants-es ont été engagés dans la faculté. D'abord est-ce une vision politique du Décanat ? Ensuite, ces assistants-es vont-ils être prolongés en janvier ?*

Il y a eu effectivement certains engagements d'assistants suppléants au 1^{er} septembre, en raison de :

- non dépenses facultaires et besoins dans les subdivisions (pour des tâches courtes)
- pour un soutien ponctuel (ex : aux services communs pour le service informatique)
- en attente de la dotation 2016, car un "volant" doit rester en suppléance. La priorité devrait être donnée aux suppléants qui seront stabilisés dès que possible.

- c) *Les représentants-es du CER ont l'impression qu'il y a passablement de disparité dans les taux d'engagement du corps intermédiaire par département. Serait-ce possible d'avoir une statistique des taux d'engagement du CER par département ?*

L'administratrice indique que les services centraux ne peuvent pas fournir de statistiques par subdivision car tous les contrats DIP sont sous la structure SCSPS. Elle précise également que le temps de travail minimum pour l'engagement d'un-e assistant-e est de 70 % si la personne fait une thèse et de 50 % si elle ne fait pas de thèse et que ce point de règlement est en principe respecté par toutes les subdivisions ; certaines personnes ont plusieurs contrats (ex les Candoc), Le Doyen propose que ce point soit également étudié par la commission mentionnée au point 12 a.

- d) *Le FNS a déclaré sa volonté de valoriser les positions de post-doctorants-es qui sont actuellement en classe 9 (ou 10) dans la Faculté. Quand cette valorisation va avoir lieu?*

Tous les post-doctorants passeront en classe 14 dès le 1^{er} août 2016 par coulissement sec. Sandrine Billeau-Beuze demande au Décanat qu'une circulaire à ce sujet soit communiquée aux membres du PAT.

13. Divers

Les étudiants ont été informés que la mise à disposition des bureaux des associations d'étudiants pourrait être annulée. Le Doyen indique que deux associations d'étudiants de la Faculté des SdS occupent des bureaux de la GSEM. À ce jour, aucune demande de GSEM n'a été transmise au décanat pour la libération de ces bureaux, mais qu'elle peut être envisagée. Le Décanat réfléchit à une mise à disposition d'un local pour toutes les associations des étudiants SdS, mais ne peut pas transmettre d'informations plus précises à ce jour car l'allocation globale des bureaux n'est pas encore finalisée au sein de la Faculté.

14. Dates des prochains CP

- Vendredi 4 décembre 2015 à 12h15
- Jeudi 14 janvier 2016 à 12h15 (date à confirmer début décembre)

La séance est levée à 13h45